



LES CHAMPS-GERAUX

BULLETIN MUNICIPAL



VIE MUNICIPALE

VIE ASSOCIATIVE

INFOS PRATIQUES

JANVIER 2023 – N°80

ÉDITORIAL



Chers concitoyens

*En ce début d'année, permettez-moi de vous présenter mes meilleurs vœux.
Que 2023 apporte à chacun d'entre nous beaucoup de grands et de petits moments de bonheur, de la sérénité et surtout une bonne santé.*

Le 06 janvier dernier, nous avons renoué avec la traditionnelle cérémonie des vœux, qui n'avait pas eu lieu depuis deux ans en raison du Covid.

A mon grand regret, je n'ai pas pu y assister et c'est Sandrine JUHEL, première adjointe, qui l'a présidée.

En effet, le problème de santé que j'ai eu en mars 2021 n'est pas compatible avec les situations d'agitation.

J'ai donc décidé de me ménager et de préserver ma santé.

C'est également pour cette raison que j'ai pris la décision de me retirer de mes fonctions de Maire que j'occupe depuis bientôt 40 ans.

Je maintiens néanmoins dans un premier temps mon mandat de conseiller municipal, ce qui permettra l'élection d'un nouveau Maire sans avoir besoin de procéder à de nouvelles élections.

Un nouveau bureau sera nommé en fonction du nombre d'adjoints et de conseillers délégués que le conseil municipal aura déterminé.

Ma décision n'a pas été facile à prendre, surtout lorsqu'elle intervient en cours de mandat.

Néanmoins, la santé est primordiale.

Je confie les rênes à une équipe motivée, investie, jeune et dynamique qui a déjà effectué la moitié de son mandat.

Des projets ont d'ores et déjà été actés et des décisions sont engagées comme évoqué dans le discours des vœux (extension de l'atelier communal, rénovation de la toiture de l'église, diagnostic énergétique des bâtiments communaux, aménagement de l'espace après démolition de la friche professionnelle du bourg).

D'autres arriveront et la vie de notre commune continuera dans la sérénité.

Quant à moi, je vais ralentir le rythme et alléger mon emploi du temps.

Je tiens à remercier tous les élus qui m'ont accompagné et épaulé pendant toutes ces années, et notamment les adjointes et adjoints, ainsi que le personnel communal.

J'ai toujours tenu à travailler dans une entente cordiale où chacun pouvait s'investir et s'épanouir.

Je vous remercie également, vous qui m'avez fait confiance pendant ce long bail à la tête de la commune. J'ai œuvré sans relâche pour son développement, tout en veillant à conserver son âme de commune rurale.

Je souhaite à l'équipe municipale prospérité et satisfaction dans la réalisation de ses projets,

et je vous renouvelle mes vœux les plus sincères pour l'année 2023.

**Le Maire,
Georges LUCAS**

CONSEIL MUNICIPAL du 12 JUILLET 2022

- Résidence des Grands Tilleuls

La commission voirie s'est réunie le 23 juin 2022 au lotissement « Résidence des Grands Tilleuls » pour échanger sur l'entretien des espaces verts.

À l'époque de la création du lotissement, les élus avaient mis l'accent sur l'aménagement paysager en privilégiant la verdure, les haies et les parterres.

La commission a constaté qu'effectivement si dans l'ensemble l'entretien courant est réalisé (tontes...) par les agents communaux, cela demande beaucoup de temps.

Par ailleurs certains ilots arrivent en fin de vie et vont nécessiter une intervention plus ciblée voire un réaménagement à prévoir dès que le temps le permettra (travaux à programmer en automne : tailles...)

La haie à côté du bassin de rétention devait être broyée par une entreprise mandatée qui n'est pas intervenue malgré un devis validé. Un autre prestataire va être sollicité.

- Chemin de randonnée

Le lundi 4 juillet, quelques élus ont arpenté un chemin communal commençant au lieu-dit « Les Croix » rejoignant le lieu-dit « Fautrel » d'une longueur d'environ 4kms avec seulement une centaine de mètres de route communale.

Les élus sont dans la réflexion pour l'ouverture de ce chemin aux administrés car une partie de ce chemin a été fermée (réunification de deux champs en pâture). Par ailleurs d'avis général, il serait souhaitable que les problématiques rencontrées sur les chemins de randonnée existant, chemins qui sont référencés comme tels au niveau de l'agglomération soient résolues dans un premier temps.

- Visite de la bibliothèque de Plumaugat

Des élus ainsi que la responsable de la bibliothèque sont allés visiter la bibliothèque de Plumaugat le samedi 2 juillet 2022.

Le projet de la bibliothèque de Plumaugat a été pensé par l'équipe municipale dans un projet global d'aménagement du centre bourg. L'idée était de créer un lieu de vie, d'échanges et de rencontres. Côté chiffres, le projet a coûté 250 000 €, financé à 70 % par des subventions.

➤ Atelier municipal : choix de l'architecte :

La commune, en tant que personne morale, pour son projet d'atelier municipal, doit impérativement faire appel à un architecte pour la construction du hangar, l'aménagement intérieur de l'atelier existant et la pose d'une clôture.

Plusieurs architectes ont été sollicités pour établir des devis. L'assemblée délibérante valide la proposition de Bâtis Concept de Pleudihen sur Rance hors phase « suivi des travaux » soit un forfait de 14% du montant des travaux ainsi que le forfait relevé/diagnostic et autorise M. le Maire à la signer.

➤ CDG22 : mise en concurrence du contrat-groupe assurance statutaire :

Le Centre de Gestion des Côtes d'Armor (CDG 22) a pour intention de proposer un contrat-groupe d'assurance statutaire garantissant les collectivités territoriales et les établissements publics adhérents contre les risques financiers découlant de leurs obligations statutaires (décès, accident du travail, maladie professionnelle, congé de longue maladie, congé de longue durée, maladie ordinaire, maternité...).

La collectivité de LES CHAMPS-GERAUX, soumis à l'obligation de mise en concurrence de ses contrats d'assurances peut se joindre à la mise en concurrence effectuée par le CDG 22.

Le mandat donné au Centre de Gestion des Côtes d'Armor par la présente délibération permet à la collectivité de LES CHAMPS-GERAUX d'éviter de conduire sa propre consultation d'assurance.

La consultation portera sur les garanties financières et les prestations de gestion du contrat groupe.

Le Conseil décide de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour le contrat-groupe d'assurance statutaire que le CDG 22 va engager en 2023.

➤ Passage à la M57 :

Le référentiel M57 est l'instruction budgétaire et comptable la plus récente, mise à jour par la DGCL et la DGFIP, en concertation étroite avec les associations d'élus et les acteurs locaux. L'assemblée délibérante décide d'acter le passage au référentiel M57 à partir du 01 janvier 2023.

➤ APE : participation à l'activité voile pour les classes de CE2 /CM1

Cette sortie scolaire a eu lieu du 9 juin au 14 juin 2022 au Centre Nautique de Bétineuc. Le coût de cette sortie s'élève à 1296.00€ TTC et est réparti à parts égales entre les parents, l'APE et la commune. Le conseil valide la prise en charge de 432.00€ au titre des sorties scolaires.

Questions diverses :

Ecoles : Pour la rentrée prochaine, effectifs prévus de 122 élèves : 61 dans chaque école

Classe de Mme LELIEVRE, MS- GS : 20 élèves

Classe de Mme SAER-FERNANDEZ, CE2-CM1 : 19 élèves

Classe de Mme ZIEGLER, CM1-CM2 : 22 élèves

Monument aux morts : Une demande de devis a été faite auprès de la société LEJARD pour l'entretien du monument aux morts. Le devis s'élève à 2 000.00€ TTC et l'intervention aura lieu en fin d'année.

Zéro phyto : La collectivité ayant supprimé les phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts et utilisant aujourd'hui des techniques alternatives au désherbage chimique a reçu le prix 2022 « Zéro Phyto » par la Région Bretagne.

À cette occasion, les élus ont découvert « Le Réseau Déphy » auquel la commune a décidé d'adhérer.

PROCES-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL du 13 SEPTEMBRE 2022

➤ Contrat de territoire

Mise en place par le Département des « contrats départementaux de territoire » (CDT) pour la période 2022-2027.

L'enveloppe déterminée pour notre commune s'élève à 115 528 € H.T.

Nous pourrions mobiliser cette enveloppe, suivant le rythme et maturité de nos projets, sur la période 2022 à 2027 et selon les modalités administratives et financières précisées dans le règlement d'intervention avec la condition préalable, pour la 1ère demande de financement départemental, d'avoir soldé l'ensemble des opérations soutenues dans le cadre du Plan départemental de relance 2020-21.

Le taux d'autofinancement minimum sollicité pour chaque projet est fixé à 30 %.

Les projets d'investissement soutenus devront répondre à l'une au moins des thématiques suivantes : solidarités humaines, transition écologique et aménagement du territoire, équipements culturels et sportifs, patrimoine historique, développement de circuits courts en vue d'une alimentation durable, ouvrages d'art, assainissement, eaux pluviales, eau potable ainsi que les projets d'investissement innovant.

Les membres du conseil municipal :

- Approuvent les termes et modalités du « contrat départemental de territoire 2022-2027 » et ses annexes (n°1 : règlement d'intervention, n°2 : Charte départementale de visibilité) fixant le montant de l'enveloppe plafonnée de la commune à 115 528 € H.T. pour la durée du contrat ;

- Autorisent M. le Maire de la commune de LES CHAMPS-GERAUX, Georges LUCAS, à signer le « contrat départemental de territoire 2022-2027 » ainsi que tout acte s'y rapportant.

➤ Toiture église

La couverture de l'église nécessite des réparations importantes. Mr le Maire a sollicité plusieurs entreprises pour l'établissement de devis en vue du remplacement de la couverture de l'église.

Seules deux entreprises ont répondu à la demande de Mr le Maire.

À l'unanimité, les membres du conseil municipal valident l'offre de la société EURL Darren FROUD, située à Évrans, d'un montant de 52 404.48€ TTC (sous réserve d'une date de réalisation rapide).

➤ Lancement procédure cession d'une partie de la VC17 à L'Ecuhel

Monsieur le Maire expose à l'assemblée la requête écrite du 08 février 2022 de l'INDIVISION RADOUX, souhaitant acquérir une partie de la voie communale VC 17, issue du domaine public, jouxtant sa propriété.

Il fait savoir que cette acquisition lui est nécessaire car cette voie jouxte la propriété et les bâtiments agricoles et que cette acquisition faciliterait la vente future de l'ensemble immobilier.

Au vu des éléments dont dispose la commune, la classification juridique de cette voie nécessite une enquête publique qui se déroulera préalablement à l'aliénation.

À l'issue de l'enquête, un géomètre expert sera désigné afin d'élaborer un document d'arpentage qui sera annexé à l'acte de cession.

À l'unanimité, les membres du conseil municipal :

- Se prononcent en faveur d'une enquête publique préalablement à l'aliénation définitive
- Acceptent la nomination d'un commissaire enquêteur par Mr le Maire
- Autorisent M. le Maire à signer tout document liant l'enquête publique avec le commissaire enquêteur choisi

➤ Lancement procédure de cession d'un chemin rural à la Mettrie

Considérant que le chemin rural situé au lieu-dit « La Mettrie » n'est plus utilisée par le public (voie de liaison devenue inutile car le chemin est incorporé dans le siège de l'exploitation du GAEC PETITPAS) ;
Considérant la demande faite par le GAEC de la Mettrie en date du 25 avril 2022 d'acquiescer ledit chemin ;

Compte tenu de la désaffectation du chemin rural susvisé, il est donc dans l'intérêt de la commune de mettre en œuvre la procédure de l'article L.161-10 du Code Rural et de la Pêche Maritime, qui autorise la vente d'un chemin rural lorsqu'il cesse d'être affecté à l'usage du public ;

Mme Brigitte PETITPAS étant personnellement intéressée, ne prend pas part au vote.

Les membres du conseil municipal :

- Constatent la désaffectation du chemin rural
- Décident de lancer la procédure de cession des chemins ruraux prévue par l'article L161-10 du Code Rural et de la Pêche Maritime, et pour ce faire, invitent M. le Maire à organiser une enquête publique sur ce projet.

➤ Compte-rendu commission des sports du 12 août 2022

Le dirigeant du Club Rance-Coëtquen de Saint-Helen a demandé à M. le Maire si son club pouvait utiliser les vestiaires et le terrain de foot de la commune.

Une commission a donc été organisée en urgence pour répondre à la demande du club de Saint-Helen. Une première réflexion a été menée sur l'utilisation du terrain de foot et sur la conformité des installations.

Le système d'éclairage n'est pas conforme. Les buts doivent être contrôlés par une entreprise spécialisée. Un devis a donc été demandé à la société SOCOTEC pour le contrôle des buts et de l'aire de jeux. Le conseil municipal valide l'offre de la société SOCOTEC d'un montant de 655.32€ TTC.

➤ **Acquisition de matériels pour les services techniques :**

Un souffleur à dos HUSQVARNA 570BTS auprès de la société MS Equipement de PACÉ : 759.20€ TTC

➤ **Taille et broyage**

M. le Maire propose au conseil municipal que la société Emeraude Elagage située au Minihic-sur-Rance taille et broie les arbres situés sur les sites suivants : Derrière l'école, Le talus vers la salle des fêtes, le pourtour du terrain de foot, les tilleuls à remettre en tête de chat.

Les copeaux seraient ramenés aux services techniques. Les membres du conseil municipal valident l'offre de la société Emeraude Elagage d'un montant de 11 784.00€ TTC.

Questions diverses :

- **Les Carrières du Vaugré** : Les dirigeants des Carrières du Vaugré ont fait appel à un géomètre pour délimiter leur terrain et ainsi clôturer leur site pour répondre aux normes de sécurité exigées par l'administration. Le chemin le long de leur site restera accessible à la population.

- **Missions « argent de poche »** : 2 semaines ont été organisées pour les missions « argent de poche » au mois de juillet. Les jeunes se sont occupés de nettoyer les espaces verts ainsi que les tables et chaises des salles communales.

- **Bibliothèque** : pour pouvoir avancer sur ce dossier, un rendez-vous va être pris avec la responsable de la Bibliothèque des Côtes d'Armor et un groupe de travail sera créé pour réfléchir à ce projet.

- **Lotissement des Grands Tilleuls** : Rendez-vous est donné aux habitants de ce lotissement le vendredi 16 septembre 2022 à 19h00 pour échanger sur la rénovation des espaces verts.

CONSEIL MUNICIPAL du 11 OCTOBRE 2022

➤ **Protection sociale complémentaire : Adhésion à la convention de participation pour le risque prévoyance souscrite par le Centre de Gestion 22**

Le CDG 22 a souscrit le 1^{er} juillet 2022 une convention de participation pour le risque « Prévoyance » auprès TERRITORIA MUTUELLE représenté par ALTERNATIVE COURTAGE pour une durée de six (6) ans. Cette convention prend effet le 1^{er} janvier 2023 pour se terminer le 31 décembre 2028.

L'autorité territoriale expose qu'il revient à chaque agent de décider d'adhérer par contrat individuel aux garanties auxquelles il souhaite souscrire.

Frédéric PÉRON, étant personnellement intéressé, ne prend pas part au vote.

L'assemblée délibérante, après en avoir délibéré, décide avec 11 voix :

- d'adhérer à la convention de participation pour le risque « Prévoyance » conclue entre le Centre de Gestion 22 et TERRITORIA MUTUELLE, à effet du 1^{er} janvier 2023,
- d'accorder sa participation financière aux fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi qu'aux agents contractuels de droit public et de droit privé de la collectivité en activité ayant adhéré au contrat attaché à la convention de participation portant sur le risque « Prévoyance »,
- de fixer le niveau de participation financière de la collectivité à hauteur de 8.00 € brut, par agent, par mois, à la couverture de la cotisation assurée par chaque agent qui aura adhéré au contrat découlant de la convention de participation et de la convention d'adhésion signées par l'autorité territoriale, étant précisé que la participation est désormais attachée à la convention de participation et ne peut plus être versée dans le cas de contrats individuels souscrits auprès de prestataires labellisés,
- d'autoriser l'autorité territoriale à signer la convention d'adhésion à la convention de participation et tout acte en découlant,

- d'inscrire au budget les crédits nécessaires au versement de la participation financière de la collectivité à la couverture de la cotisation assurée par chaque agent.

➤ Comptes-rendus commissions :

• voirie du 01 10 2022

Les agents communaux ont répertorié l'ensemble des chemins ruraux.

Ils sont tous dans un état moyen et demandent un entretien, un empiérement et un grattage. Il sera fait appel à l'entreprise Poulard Gildas de St Juvat pour effectuer ces différents travaux. Cependant il faudra des conditions climatiques propices afin que les travaux durent dans le temps.

La commission propose l'enrobage de plusieurs chemins sur les villages de La Pesnais, Fautrel, Le Déluge et Les Epinettes.

Après consultation, ces chemins ne sont pas inscrits au répertoire des routes communautaires. Une étude financière sera demandée auprès des services compétents de Dinan Agglomération afin de budgéter les coûts. D'autre part, Dinan Agglomération demande au plus vite nos propositions de travaux afin de prévoir les travaux sur les réseaux d'eau potable, si cela est nécessaire.

À la suite de ces travaux, la commune demandera que ces chemins soient communautaires.

Comme les années précédentes l'ensemble de la voirie communale sera passée en revue avec du PATA (Point A Temps Automatique) durant l'année 2023.

• sport du 07 10 2022

RAPPORT SOCOTEC : Des travaux sont à prévoir à l'aire de jeux. Repeindre les poteaux de buts pour la corrosion et prévoir l'accrochage des filets pour être aux normes.

Des travaux électriques sont à prévoir pour sécuriser l'éclairage du terrain de foot.

Une convention avec la mairie pour le terrain de football pourrait être signée avec l'association de RANCE COETQUEN.

M. le Maire soumet aux membres du conseil municipal 2 devis pour la sécurisation de l'éclairage du terrain de foot et pour une VMC dans les vestiaires du foot.

Mme HENNOTE Virginie, étant personnellement intéressée, ne prend pas part au vote.

Les membres du conseil municipal valident les offres de la société EURL HENNOTE Xavier, située à Les Champs-Géraux, d'un montant de 1 889.46€ TTC pour l'éclairage du terrain de foot et d'un montant de 2 111.40€ TTC pour la VMC et d'autorisent M. le Maire à les signer.

➤ APE : Demande de prise en charge de la sortie voile de septembre 2022

Cette sortie scolaire a eu lieu du 05 au 09 septembre 2022 au Centre Nautique de Bétineuc.

Le coût de cette sortie s'élève à 1 384.00€ TTC et est réparti à part égale entre les parents, l'APE et la commune. Mme THIBAUT Anne, étant personnellement intéressée, ne prend pas part au vote.

L'assemblée délibérante décide de valider la prise en charge de 461.33€ au titre des sorties scolaires.

➤ Désignation d'un conseiller municipal correspondant incendie et secours

À l'unanimité, l'assemblée délibérante nomme Christophe PACE correspondant incendie et secours.

➤ Dinan Agglomération : Rapport d'activités 2021

Le Conseil Municipal écoute l'exposé des représentants de la commune au sein de Dinan Agglomération et prend acte du rapport d'activités 2021 de Dinan Agglomération.

Questions diverses :

- Devis élagage de la Sarl Alexis NIVOL : un devis d'élagage autour du bassin de rétention a été demandé. À l'occasion de ces travaux, la société en profitera pour terminer l'élagage autour des étangs et élaguer les abords de la route qui descend à la carrière.
- Réflexion sur la durée de l'éclairage public : Les élus proposent un arrêt de l'éclairage public à partir de 21h00 et ne souhaitent pas modifier ceux du matin. Ils proposent également de réduire l'intensité de l'éclairage lorsque cela est possible (ampoules à LED par exemple). L'éclairage du rond-point dans le centre bourg sera lui aussi arrêté à 21h00. Un arrêté municipal sera pris en ce sens.
- Illuminations de Noël : L'éclairage des illuminations de Noël est réglé aux mêmes heures que l'éclairage public. Les illuminations de Noël commenceront vers les 10/15 décembre 2022 et se termineront le 02 janvier 2023.

CONSEIL MUNICIPAL du 15 NOVEMBRE 2022

➤ Compte-rendu commission finances du 14 novembre 2022

Une commission finances a été organisée le 14 novembre 2022 afin de présenter aux membres de ladite commission les décisions modificatives proposées lors du prochain conseil municipal.

La première décision modificative concerne les frais de « personnel titulaire ».

La seconde décision modificative émane d'une demande de la trésorerie par suite d'une erreur d'imputation sur une subvention perçue en 2021.

➤ Décision modificative n°2

À l'unanimité, les membres de l'assemblée délibérante valide la décision modificative n°2 à savoir + 15 000.00€ en personnel et – 15000.00€ en dépenses imprévues

➤ Décision modificative n°3

À l'unanimité, les membres de l'assemblée délibérante valide la décision modificative n°3 à savoir + 2 550.00€ en subvention investissement région et - 2 550.00€ en dépenses imprévues

➤ Mise en place des 1607h

Mr Frédéric PÉRON, étant personnellement intéressé, ne prend pas part au vote.

L'assemblée délibérante valide la mise en place de la durée du temps de travail à 1607h à partir du 01/01/2022.

➤ Remplacement véhicule aux services techniques

Une enveloppe de 30 000.00 euros a été inscrite au budget 2022 à la section investissement pour l'achat d'un véhicule aux services techniques.

Ce véhicule devra être de type fourgon H1L2 (rallongé), trois places avant, caisse tôle, attelage remorque, signalisation de type tri-flash, galerie (en option), carte grise et immatriculation. Une autre alternative a été envisagée, celle de la location : Après des recherches, la location longue durée d'un véhicule utilitaire électrique est trop coûteuse et ne permet pas d'avoir les équipements nécessaires.

M. Denis GOUPIL ne souhaite pas prendre part au vote.

L'assemblée délibérante valide le devis du garage BOSSARD d'un montant de 22 741.76€.



Questions diverses :

• **Friche HOUËL : PROJET EPF – Compte rendu de la réunion du mardi 8 novembre 22**

En présence de Kévin LEVREL (Service Urbanisme), Annaïg KERMARREC (Service Habitat) d'une part Néotoa et l'EPF (M. POUSSIN) d'autre part

L'objectif de cette réunion est de faire le point, entre tous les interlocuteurs sur la potentielle opération de logement prévue en centre bourg à la suite de l'acquisition des 3 unités foncières soit environ 3200m²

Dans tous les cas, M POUSSIN rappelle que concernant la friche HOUËL, l'appel d'offres est en cours pour une démolition prévue en début d'année 2023 (mi-janvier-février) sur 7 semaines.

Il rappelle aussi l'obtention de la subvention Fonds Friche (117 000€) qui doit être reversée à l'EPF sous couvert de la création d'environ 8 à 10 logements dont 2 logements sociaux (Obligation PLUIh)

Au niveau de Dinan Agglo en partenariat avec NEOTOA, la planification des travaux a été prévue sur 2023 pour une réalisation fin 2024, ce qui correspond aux objectifs fixés par le Fonds Friche.

Différents scénarii sont envisageables mais doivent faire l'objet d'une réflexion d'ensemble en concertation avec l'ensemble des élus et autres partenaires.

*Réflexion de mi-novembre 2022 à mi-février 2023

*Arrêt d'un projet fin mars 2023

*Dépôt d'un PC ou PA en juin 2023

*Fin des travaux : fin 2024

Chacun des acteurs se doit d'être investi et informé pour donner toutes ses chances à la réussite du projet. Il convient donc de mettre en place un GROUPE DE TRAVAIL ainsi qu'un calendrier le plus rapidement possible.

Après discussion, le groupe de travail sera composé de tous les élus.

• **SCOT** : Dinan Agglomération a décidé d'entamer un processus de concertation pour élaborer le Schéma de Cohérence Territoriale Air Energie Climat. Celle-ci réunira les habitants, acteurs du territoires, lycéens et étudiants dont les propositions guideront nos orientations soumises à l'arbitrage et à la décision des instances communautaires.

• **Informations fibre optique :**

La fibre optique passera en souterrain dans le bourg et en aérien dans les villages. Les travaux débuteront début février 2023 et prendront fin en septembre 2023.

Pour fin 2026, il est prévu que la région Bretagne soit fibrée.

Pour que les techniciens puissent installer les lignes de fibre optique, il est impératif que l'élagage des arbres soit effectué.

CONSEIL MUNICIPAL du 13 DECEMBRE 2022

➤ Compte-rendu commission Culture du 10 décembre 2022

Le programme pour la commémoration des 27 et 28 mai 2023 « 80^{ème} anniversaire de la chute du bombardier » est le suivant :

- Installation des collectionneurs le samedi en début d'après-midi pour 2 jours
- Campement inauguré en soirée avec : un film en présence du réalisateur (Shelburn + un film d'il y a 20 ans)
- Le dimanche matin : commémoration
- Le dimanche après-midi : campement + présentation du matériel d'époque + animations musicales « Bal de la Libération » à 18h00 avec une gratuité pour le public
- Travaux avec l'école (Pleugueneuc + Rennes)

Une expo photo sur le thème « Commémorations : Vestiges de la 2^{nde} Guerre Mondiale, entre archives et mémoires ». Le support reste à travailler. Mur ou autres installations à coordonner avec les services techniques. Il reste 23 poteaux en bois.

À voir pour le prochain conseil ou celui du mois de février pour des devis sur différents formats A2, A3 et A10.

➤ Plan de relance numérique : achat de ressources numériques

M. le Maire propose, dans le cadre du plan de relance numérique, des devis de la société EASYTIS pour un montant de 410.38€ TTC et de la société JOCATOP pour un montant de 1 587.00€ TTC. Ces deux devis concernent des ressources pédagogiques dont le budget initial était de 3 000.00€ (978€ de réalisé à ce jour). L'assemblée délibérante valide ces deux devis.

➤ Décision modificative n°4

Les membres de l'assemblée délibérante valide la décision modificative n°4 soit + 1997.38 en Concessions et droits similaires et -1 997.38€ en mobilier et +2 275.00€ en frais d'études et - 2 275.00€ en constructions

➤ Devis têtes thermostatiques

Au vu du contexte économique actuel, Mr le Maire propose de faire installer des têtes thermostatiques sur chaque radiateur dans les bâtiments communaux.

L'assemblée délibérante valide le devis de la société POTDEVIN pour un montant de 2 668.80€ TTC.

➤ Percolateur salle polyvalente

L'assemblée délibérante valide le devis de la société Groupe Comptoir de Bretagne de PACE au prix de 393.72€ TTC.

➤ Tarif cantine 2023

Les élus prennent acte de la décision de PLESDER de dénoncer les accords de 2021 concernant la tarification du repas de cantine.

Ces derniers comprennent les arguments mais ne souhaitent pas appliquer une 3^{ème} augmentation en 1 an. Les élus restent cependant ouverts à la discussion et vont travailler sur l'évolution des coûts de manière à pouvoir proposer une nouvelle tarification au 1er septembre prochain à l'issue d'une communication ouverte en direction des parents.

➤ Mise à jour du Plan départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

M. le Maire soumet au Conseil municipal le courrier du Président du Conseil départemental lui demandant d'émettre son avis sur la **mise à jour du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée** (PDIPR) et de délibérer sur l'inscription à ce plan des chemins concernés.

À l'unanimité, le Conseil municipal, après avoir délibéré :

1. Émet un avis favorable à l'inscription au PDIPR des itinéraires de randonnées figurant au plan annexé (itinéraires à inscrire) ;
2. Approuve l'inscription au PDIPR des chemins concernés et tout particulièrement des chemins ruraux de la commune figurant au plan annexé (chemins ruraux à inscrire) et y autorise le passage du public ;
3. S'engage à :
 - Garantir le passage du public sur lesdits chemins ruraux ;
 - Ne pas aliéner les chemins ruraux inscrits au PDIPR ;
 - Proposer un itinéraire de substitution en cas d'interruption de la continuité d'un parcours de randonnée ;
 - Informer le Conseil départemental de toute modification concernant les itinéraires inscrits.
4. Autorise M. le Maire à signer toutes les conventions ou tous les documents inhérents à cette procédure d'inscription.

➤ Dinan Agglomération : Rapport sur le Prix et la qualité des services publics de prévention et de gestion des déchets ménagers

Ce rapport porte sur l'ensemble des informations correspondant aux indicateurs techniques et financiers du service de gestion des déchets ménagers et assimilés soit :

- Les indicateurs techniques concernant notamment le nombre d'habitants desservis, les types de collectes proposées et les exutoires des différents déchets ;
- Les indicateurs financiers se rapportent aux modalités d'exécution du service de gestion des déchets, au montant annuel global des dépenses et recettes, et à leurs modes de financement.

Il s'agit d'un document public répondant à une exigence de transparence interne, mais aussi vis-à-vis de l'utilisateur. Ce document réglementaire doit ainsi être tenu à la disposition du public, dès sa transmission. Ce rapport doit également être transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

À l'unanimité, le Conseil Municipal, après avoir examiné le rapport et la note liminaire, prend acte de ladite présentation, et précise que le rapport est mis à disposition du public par voie d'affichage aux lieux habituels de Dinan Agglomération ainsi que sur son site Internet.

Questions diverses :

- Anne THIBAUT a participé à un séminaire sur la sécurité routière. Il en ressort que l'année 2022 est une année noire et que l'élu référent a valeur d'exemplarité. Beaucoup d'informations concernant la prévention routière ont été données.

L'intégralité des délibérations des conseils municipaux est consultable en Mairie et disponible sur notre site internet www.leschampsgeraux.fr.

ÉTAT CIVIL du 2ème SEMESTRE 2022

NAISSANCE

BELLECC Joana, le 16 décembre 2022

MARIAGE

DURAND Maude et HUE Sébastien, le 23 juillet 2022

DÉCÈS

Patrick L'HERMITTE, le 22 juillet 2022

Christian LE BOULER, le 28 novembre 2022

Bernard FLAGEUL, le 13 décembre 2022

Jean Yves CONNAN, le 21 décembre 2022

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 1er semestre 2023

26 février 2023	Course nature	Entente du Brice
11-mars-2023	Poule au riz	Entente du Brice
18 mars 2023	Repas à emporter	Société de chasse
19-mars-2023	Commémoration	FNACA
16 avril 2023	Vide grenier Plesder	APE
27-28-mai-2023	Commémoration 1943	Au fil des Champs
3-4 juin 2023	Ball trap	Société de chasse
4 juin 2023	Balade moto	S TEAM
25 juin 2023	Fête de l'école	APE
16-juillet-2023	Course cycliste	Entente du Brice
02-septembre-2023	Comice agricole	
23-septembre-2023	Paëlla	Entente du Brice

Ces dates sont données à titre indicatif. Certaines associations peuvent être amenées à les modifier en cas d'impératif après la distribution de ce bulletin.

LES CHAMPS-GERAUX...DANS LE RETRO

La seconde guerre mondiale sur la commune.

L'année 2023 sera marquée par un retour sur notre histoire communale pendant la seconde guerre mondiale à l'occasion de la commémoration de la chute du b17 américain sur le sol de notre commune. Cet événement qui marqua les esprits à l'époque fût un douloureux épisode parmi d'autres plus ou moins marquants.

Qui sait que la route du bourg à Fautrel fût en partie « empierrée » par des prisonniers de guerre annamites (originaires des colonies françaises), que l'on mit en chantier le terrain des sports pour donner suite aux souhaits du Maréchal Pétain, qu'à la kermesse des prisonniers de 1942 l'attraction phare fût l'avaleur de grenouilles vivantes.

Dans le livre de Jérémie vous avez suivi le processus de la création de la commune... il s'en fallut de peu qu'elle disparaisse corps et biens moins de 10 ans plus tard !

Il y eut aussi tous ces hôtes à l'école : réfugiés Espagnols, réfugiés de St Solen et ces soldats allemands ! Un second avion, allemand cette fois, est aussi tombé sur la commune à proximité de jours et de lieu d'une batterie américaine qui bombardait Dinan... quelques jours après la route départementale qui traverse notre commune devint un vaste lieu de stockage de munitions. (photo de gardiens ci-contre) Tous ces faits et autres histoires seront détaillés dans le livre « Le Dernier Combat du SNAFU » sous le regard de témoins avisés comme Marie et Francis Busnel.



Pascal L'HERMITTE

BIBLIOTHEQUE

À l'aube de cette nouvelle année 2023, l'équipe bénévole et moi-même présentons à toutes et à tous nos meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite dans vos projets et loisirs.

À ce propos parmi les loisirs, la lecture peut apporter à tous les âges un très bon dépaysement.

Dernièrement nous avons acquis les derniers best-seller et nouveautés en tous genres.

Vous trouverez la liste avec un petit résumé pour chaque livre dans ce bulletin municipal.

Les enfants et ados sont également attendus dans notre biblio, nous acquerrons régulièrement de nouveaux livres en tous genres (BD, Romans jeunes, albums, doc jeunes...).

Je vous invite, si vous ne l'avez pas encore fait, à venir découvrir notre bibliothèque le samedi matin de 10h à 12h.

Nous sommes là pour vous aider dans vos choix ou vous conseiller, n'hésitez pas à nous solliciter.

Le tarif reste inchangé : 5€ par an et par famille.

À très bientôt.

La responsable,
Jacqueline Monnier

ATTENTION :

Merci de ne pas déposer les livres de la bibliothèque dans la boîte à livres.

MOT DE L'ÉCOLE « LES CHANTS DU BRICE »

Toute l'équipe éducative de l'école des Chants du Brice vous souhaite le meilleur pour l'année 2023.

Pour cette nouvelle année, les enseignants sont :

- Mme Lelièvre a en charge la classe de MS-GS avec 17 élèves,
- Mme Connan en Ce2-Cm1 avec 19 élèves,
- Mme Ziegler, la directrice, en Cm1-Cm2 avec 21 élèves, remplacée par M. Lacire.

Les enfants travailleront cette année sur l'alimentation, un petit déjeuner anglais sera servi aux élèves, et au printemps, en partenariat avec la maison de la Rance, toute l'école retroussera ses manches pour jardiner au potager !

Un projet autour des traditions régionales sera également mené.

Avec le kiosque de Dinan, les élèves ont appris des danses et des chants bretons qu'ils partageront avec vous, lors d'un bal breton le mardi 17 janvier à 18h à la salle des fêtes... À vos agendas !

La lutte traditionnelle bretonne, le Gouren, sera à l'honneur grâce aux interventions de M. Chausse qui initiera l'ensemble des élèves à cette pratique.

Depuis le début de l'année, les élèves de MS/ GS ont fabriqué un abri à hérisson et continuent de travailler sur le thème du jardin. Les élèves de CE2/ CM1 et CM2 ont assisté à une pièce de théâtre et ont profité du plan d'eau de Bétineuc pour faire de la voile. Ils se rendent également chaque semaine à Évran pour des activités sportives avec l'OSLPE (badminton, handball...)

En cette fin d'année 2022, les élèves ont eu le plaisir d'assister à un spectacle de magie. Les enfants ont également reçu un Père Noël en chocolat et une brioche en même temps que la visite de notre très cher Père Noël. Cet événement a été organisé et financé par l'APE.

Une matinée « interclasse » a permis à tous les enfants de l'école de réaliser un bricolage de Noël, merci aux parents qui sont venus nous aider !

Les sorties sont financées en partie par l'Association des Parents d'Élèves (APE) et le transport est pris en charge par la Mairie. L'équipe enseignante les remercie très chaleureusement pour leur implication dans le bien-être de nos élèves.

Nous souhaitons que cette année 2023 soit une année de réussite pour les élèves ainsi que pour leur famille.

L'équipe enseignante

GROUPE BENEVOLE FLEURISSEMENT

Notre groupe de fleurissement se réunit le lundi après-midi tous les quinze jours. Cette année nous avons repensé plusieurs endroits, puis replanté avec les plantes qui sont mieux adaptées aux conditions climatiques.

Nous avons planté 800 bulbes qui vont voir le jour ce printemps.

Toujours avec une bonne ambiance et des échanges intéressants.

Venez nous rejoindre pour embellir la commune !



Bénévoles du groupe de Fleurissement autour de Caroline Haycox, Denis Goupil, Gaëlle Peron et Pascal Gaudin

Nos prochaines dates seront les :
23 janvier, 6 février, 20 février, 6 mars,
20 mars, 3 avril, 17 avril à 13h30

N'hésitez pas m'appeler si vous êtes intéressés.

Caroline Haycox
06 99 62 74 70

CÉRÉMONIE DE REMISE DE MÉDAILLES ET DÉPART EN RETRAITE

Le vendredi 23 septembre 2022, M. Georges Lucas et le conseil municipal ont invité tous les habitants de la commune à une cérémonie dans la salle polyvalente.

Dans un premier temps, cet événement a été l'occasion de fêter le départ en retraite de Madame Mireille Incrédule. Dans son discours, M. Le Maire a tenu à souligner les qualités humaines et professionnelles dont elle a fait preuve pendant les 38 années passées au service de la commune en tant que secrétaire de mairie. Qualités unanimement louées par les membres des différents conseils municipaux, par ses collègues et les habitants de la commune. Ce fut l'occasion de lui remettre la médaille d'honneur régionale, départementale et communale de Vermeil (30 ans). Sa remplaçante, Madame Lucie Jouaffre a été présentée et chaleureusement accueillie par tous les invités présents.



Georges Lucas, Mireille et Didier Incrédule, Laurence Maillard, Martine Gaudin, Patrick San Miguel et Alain Busnel

M. Georges Lucas a également profité de cette cérémonie pour honorer quatre anciens élus locaux.

Martine GAUDIN, Laurence MAILLARD, Alain BUSNEL et Patrick SAN MIGUEL se sont vus remettre la médaille d'honneur communale d'argent pour 20 ans de loyaux services.

La cérémonie s'est ensuite terminée dans la convivialité autour d'un apéritif.

CÉRÉMONIE DES VŒUX 2023

La cérémonie des vœux a eu lieu le 6 janvier 2023. Après 2 ans d'interruption liée à la pandémie, l'équipe municipale était heureuse de constater que nombreux d'entre vous ont répondu présents. Le maire, Georges Lucas, n'ayant pu être présent pour raison de santé, c'est Sandrine Juhel, 1^{ère} adjointe, qui a offert ses vœux aux personnalités et aux personnes présentes. Elle a tenu à remercier les associations de la commune pour leur dynamisme et a également évoqué les manifestations prévues pour 2023.

Elle a également parlé des principaux projets de la municipalité tel que l'extension de l'atelier municipal, les réparations de la toiture de l'église, le bilan énergétique des bâtiments communaux et notamment celui concernant la friche des anciens bâtiments professionnels Houel dont les travaux de démolition et désamiantage vont débiter. Le conseil a commencé à réfléchir aux possibilités du site pour réaliser de l'habitat.

Ce fut ensuite l'occasion de remercier les bénévoles qui ont réalisé des masques en 2020 et ceux qui participent activement au fleurissement de la commune dans le groupe de Caroline Haycox.

Daisy Frigara, du club de la Pétanque gérausienne et championne de France de Pétanque, a été aussi félicitée et mise à l'honneur.

La soirée s'est poursuivie par le vin d'honneur, dans une ambiance chaleureuse.



Bénévoles pour la fabrication des masques et au fleurissement autour de Caroline Haycox et Sandrine Juhel

BAL BRETON

Petit article écrit par les élèves de CM.

Le mardi 17 janvier, les élèves et les enseignants de l'école des Champs Géraux, avons organisé un **BAL BRETON** qui a débuté à 18h.

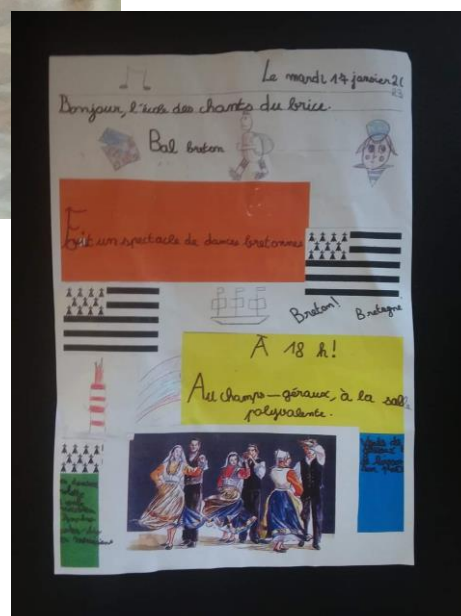
Cet événement s'est déroulé dans la salle polyvalente du village. Les musiciens de « La note buissonnière » ont « ambiacé » la salle pendant que petits et grands dansaient. Les parents ont été invités à nous rejoindre pour danser avec nous.

Une fois le bal achevé, nous avons dégusté les délicieux gâteaux et cakes confectionnés par les parents.

La fête s'est achevée vers 20h dans une ambiance de rigolade et d'amusement.

Ce bal breton était vraiment génial !

Les élèves de CM1/CM2



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



UNE NOUVELLE ANNÉE, DE NOUVEAUX DÉFIS !

Depuis le début de sa création, l'A.P.E. réunit des parents volontaires et bénévoles qui souhaitent s'investir dans la vie des écoles au profit des enfants de nos deux petites communes.

Des parents qui, pendant les 10 mois de l'année scolaire, passent leur temps à courir, organiser, inventer, divertir et finissent l'année sur les genoux ! Mais qu'à cela ne tienne, il en faut beaucoup plus pour les décourager car l'A.P.E. c'est avant tout une aventure humaine de tous les instants. C'est le bonheur des rencontres, l'animation d'un village, le plaisir d'apporter de la joie, des fêtes, des couleurs, des traditions et surtout des souvenirs dans les yeux des enfants. De vos enfants !

Cette année, l'association s'est encore enrichie de nouveaux membres actifs très motivés et par conséquent les tâches à accomplir devraient être rendues plus aisées. Merci pour leur implication. L'association reste cependant ouverte à tous car il n'y a jamais trop de bénévoles pour nous aider ! N'hésitez pas à venir offrir de votre temps et de votre expérience pour vos enfants qui feront le monde de demain.

Et heureusement, dans cette période post-covid, nos parents bénévoles bouillonnent toujours autant d'idées, d'envies. Des envies de changement, de modernisation et surtout de retour à des valeurs humaines d'entraide et de convivialité, bases du monde associatif.

C'est dans cet élan qu'il a été décidé de relancer notre ancienne traditionnelle soirée Moules-Frites ! L'envie de se retrouver de nouveau ensemble réuni et le thème des années 80 choisi ont très vite fait salle comble !!!

Ces projets associatifs qui font du bien au moral et animent nos petits villages, permettent surtout de maintenir le lien social entre nous TOUS !

Cette année, la prochaine date à retenir pour tous se retrouver est :

- **LE VIDE-GRENIERS > LE DIMANCHE 16 AVRIL 2023** à Plesder (18^e édition)

Ces deux manifestations majeures que sont le «Moules-Frites» aux Champs-Géraux et le «Vide-Greniers» à Plesder, permettent de financer de très nombreux projets dans nos deux écoles dont, tout dernièrement, la représentation tant attendue du magicien très drôle, Strobinele (le fils caché de Garcimore et du Dalaï Lama) précédant la visite du Père Noël !

Tous les enfants ont eu des étoiles pleins les yeux !

Grâce à tous ces efforts et la participation de tous, cette année, l'A.P.E. a pu mettre à disposition **un budget de sorties culturelles et/ou d'activités sportives de 750 euros par classe soit 4 500 euros au total**. Encore un grand bravo à tous nos parents bénévoles !

Merci à tous de nous accompagner avec bienveillance dans la poursuite de nos actions à venir et recevez tous nos meilleurs vœux pour l'année 2023.

Très bonne année à TOUS !

Nathalie LEROUX

Présidente de l'APE Plesder/Les Champs-Géraux



AU FIL DES CHAMPS

Une année d'effervescence s'ouvre pour notre association, 2023 marquera le 80^{ième} anniversaire du crash du bombardier américain qui entraîna sur notre sol la mort de 11 jeunes soldats.

Pour servir cet indispensable travail de mémoire nous avons décidé d'organiser un événement « SNAFU 2023 » qui se déroulera sur 2 jours autour d'un campement de la libération, les 27 et 28 mai 2023 (WE de la Pentecôte).

En dehors de la partie officielle qui sera importante, il y aura également une partie plus festive et de partage dans le camp avec de la musique avec en particulier un bal de la libération.

Nous solliciterons une participation active des habitants en habits d'époque (ou ressemblant) ... un pavoisement du bourg sera également recherché. L'accès sera entièrement gratuit.

Une nouvelle réunion préparatoire aura lieu le samedi 4 février à 18H à la mairie pour poser les jalons de l'organisation. Tous ceux qui souhaitent donner un coup de main seront les bienvenus, ils peuvent se manifester ou venir à cette réunion.

En encart de ce bulletin un bulletin de souscription vous est proposé pour le livre « Le dernier Combat du SNAFU » à prix préférentiel. Ce beau livre souvenir sera présenté le 27 mai au soir.

En attendant de vous rencontrer autour de tout ce programme et au nom de tous les membres de l'association je vous adresse, ainsi qu'à vos familles, tous mes bons vœux pour cette nouvelle année.



Le Président, Pascal L'Hermitte

Contact : 06 16 66 15 16

Mail : aufildeschamps@gmail.com

Site web : <https://snafu2023.weebly.com>

LOS CAMPOS

L'association LOS CAMPOS, vous souhaite une BONNE ANNÉE 2023

L'association n'a pas pu organiser de manifestation cette année, mais de nouveaux jeunes motivés vont faire perdurer l'association.

Tous les enfants de la commune, de leur rentrée en 6eme jusqu'à leurs 18 ans, sont les bienvenus.

JUHEL Sandrine et PERON Frédéric.
Les référents.

ASSOCIATION DOMINIQUE SAVIO

Nous améliorons selon nos possibilités cette petite salle. Cette année, nous allons refaire la toiture de la cuisine, sanitaire et laverie. Nous en profiterons pour agrandir la cuisine.

Un couscous est organisé le 28 janvier à la salle polyvalente. Venez nombreux !

Pour la location de la salle Dominique Savio, merci de vous adresser à Mme Grison au 02.96.27.40.54

Le président
Pierre Simon

S TEAM

Bonjour à tous,

Sous une météo clémente, ce n'est pas moins de 265 vététistes qui se sont élancés sur les différents circuits de la rando VTT du 16 octobre. 21 marcheurs emmenés par Caroline ont eux aussi découvert les sentiers de la commune.

Pour 2023, le dimanche 4 juin ce sera un rallye moto le matin avec retour aux Champs-Géraux en balade après la pause déjeuner comme en 2018. La traditionnelle rando VTT avec la marche en parallèle se déroulera le 15 octobre, retenez bien ces deux dates.

Notre tombola de fin d'année nous a permis de remettre un chèque de 250 euros au téléthon.

Tous les membres de l'association se joignent à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux, ainsi qu'une bonne santé pour l'année 2023.

Le président
E. Henry

FNACA

Le traditionnel repas des anciens d'Algérie aura lieu le 19 mars bien que cela soit un dimanche.

Comme d'habitude le couscous F.N.A.C.A. aura lieu le samedi après le 11 novembre, soit le 18 novembre.

Venez nombreux.

Nous avons eu le regret de perdre un adhérent : M. Christian Leba.

Sincères condoléances à la famille.

Le secrétaire
Pierre Simon

ENTENTE DU BRICE

Tous les bénévoles de l'entente du Brice, vous souhaitent une bonne et heureuse année 2023.

L'année 2022 fut une année de reprise. Après 2 ans compliqués suite aux différents confinements, nous avons pu organiser tous nos événements :

- Le 17 Février 2022 : POULE AU RIZ 204 repas à emporter.
- Le 13 Mars 2022 : COURSE NATURE avec 131 coureurs.
- Le 16 juillet 2022, 110 coureurs à vélo ont pu parcourir la commune sous une chaleur éprouvante.
- En septembre 2022, plus de 190 danseurs sont venus déguster la paëlla et valser au son de l'accordéon de JÉROME ROBERT.

Pour 2023, nous repartons sur les mêmes événements :

- Le 26 février : Course Nature de 12 km
- Le 11 mars : Poule au Riz avec JÉROME ROBERT
- Le 16 juillet : Course CYCLISTE
- Le 23 septembre : Paëlla avec JÉROME ROBERT.

Venez nombreux, pour participer, encourager, danser ou simplement passer du bon temps avec nous!

L'association ne peut fonctionner que grâce à ses bénévoles, ils bravent tous les éléments, le vent, la pluie, la chaleur,.... On peut compter sur eux, je tiens donc à les remercier pour leur dévouement.

Je vous réitère, pour l'année 2023 tous mes vœux.



PÉRON Frédéric.
Président.

PÉTANQUE GÉRAUSIENNE

La Pétanque Gérausienne vous souhaite une bonne année 2023.

L'année 2022 se termine très bien :

- Avec un titre de Championne de France pour Daisy Frigara
- D'excellents résultats à divers nationaux
- Notre équipe fanion se maintient en Championnat Régional des Clubs et participe à la Coupe de France.
- La montée de quatre équipes en 2ème division en Championnat des Clubs :
* 1 en vétérans * 2 en séniors *1 en féminines

L'esprit de compétition, la ténacité et notre détermination démontrent au fil des ans l'engouement partagé par nos licencié.e.s.

Fort de ses 65 licenciés, cette année le club fêtera ses 20 ans et poursuivra son ascension parmi les meilleurs clubs du département.

Dates importantes se déroulant aux Champs-Géraux en 2023 :

- * 7 janvier : Vœux et Galette des rois
- * 17 mars : Rassemblement Triplette Vétérans
- * 11 avril : Plateau CDC Vétérans
- * 29 avril : Concours Départemental Doublette Mixte
- * 23 mai : Plateau CDC Vétérans
- * 10 juin : Concours Départemental Doublette Sénior
- * 1 ou 2 juillet : Journée du Club
- * 3 septembre : Plateau CDC Sénior
- * 9 septembre : Concours Départemental Doublette Féminin
- * 17 septembre : Plateau CDC Féminin
- * 24 septembre : 2 Plateaux CDC Séniors
- * 30 septembre : Concours Départemental Triplette Sénior
- * 28 octobre : Soirée et Repas du Club

Les entraînements, ouverts à toutes et tous, se déroulent au boulodrome ou sur les terrains extérieurs :

- * Lundi : 14h30 à 18h00
- * Mercredi : 17h00 à 20h00
- * Vendredi : 14h30 à 19h00

Les heures varient selon le temps et la période de l'année.

Marie-Christine LACUSKA, Secrétaire de La Pétanque Gérausienne

marie-christine.lacuska@orange.fr 06 35 41 67 29

CLUB DE L'AMITIÉ

Après bientôt trois années difficiles où les relations ont été sérieusement mises à mal, nous abordons cette nouvelle année 2023 avec plus de sérénité et de confiance.

Nous nous sommes rencontrés malgré tout régulièrement tous les quinze jours avec nos diverses activités : jeux de boules, jeux de société, jeux de cartes et surtout une nouveauté la marche.

Si nous étions plus nombreux à marcher, nous pourrions faire deux groupes de deux niveaux différents. Quelques personnes viennent de nous rejoindre mais il serait bon de faire de nouvelles inscriptions. Nous pourrions également créer un jeu de palet.

Le programme vient d'être établi pour l'année 2023. Les rencontres des semaines paires seront entrecoupées de repas pour les adhérents : potée en avril, grillade en juin, tête de veau en septembre et repas de Noël en décembre.

Nous prenons toujours plaisir à nous rencontrer car les relations et contacts ont un effet positif sur notre moral et notre santé.

Continuons de rajeunir le club, venez prendre connaissance de notre club bien sympathique.

Bonne et heureuse année 2023 et surtout une bonne santé à vous et vos proches.

Nous avons une pensée pour les adhérents qui nous ont quittés en 2022.

La vice-présidente,
Jacqueline Monnier

Société de chasse La Gérausienne

Bonjour à toutes et à tous.

Encore une année qui se termine avec ce covid qui guette notre quotidien et semble persister pour cette année à venir.

Espérons tous que cette nouvelle année nous permette de goûter aux joies de la convivialité afin de nous retrouver sans ces contraintes.

Nous vous rappelons nos festivités à venir :

Le repas chevreuil le 18 Mars 2023 et le ball-trap les 3 et 4 Juin 2023

Nous remercions tout particulièrement nos agriculteurs qui nous permettent d'assouvir notre passion.

En attendant prenez soin de vous et de vos proches, à tous nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette année 2023.

Le Président
Ludovic AUBERT

LE « FRATERNIBUS » AUX CHAMPS-GÉRAUX

Le Fraternibus aux Champs Géaux

Depuis bientôt un an, le Fraternibus, stationne sur la place de la Mairie les mardis matin des semaines impaires.

L'équipe de bénévoles est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches administratives, pour apprivoiser le numérique ou tout simplement pour échanger autour d'un café ou d'un jus d'orange.

Des animations ponctuent son passage :



- Le 8 novembre, un atelier wok a permis aux présents une dégustation de poulet aux légumes sautés, cuisiné sur place.
- Le 20 décembre, l'animation de Noël avec jus de pommes chaud, pain d'épices, et échange de petits cadeaux a rassemblé les plus courageux. Une pluie persistante et vivifiante n'a pas empêché ce moment chaleureux de se tenir. Le soleil était dans les cœurs !

Prochains passages du Fraternibus :

- Le mardi 31 janvier : nous vous convions au partage de galettes des rois
- Les mardis 14 et 28 février, les mardis 14 et 28 mars, les mardis 11 et 25 avril



PERMANENCES HABITAT 2023

	de 9h à 12h	
JANVIER	Mercredi 11	Mairie de Caulnes
	Mercredi 18	Maison intercommunale de Plancoët
	Mercredi 25	Mairie de Plouasne
FEVRIER	Mercredi 01	Maison intercommunale de Broons
	Mercredi 08	Maison intercommunale de Matignon
	Mercredi 15	Mairie de Caulnes
MARS	Mercredi 22	Maison intercommunale de Plancoët
	Mercredi 01	Mairie de Plouasne
	Mercredi 08	Maison intercommunale de Broons
	Mercredi 15	Maison intercommunale de Matignon
AVRIL	Mercredi 22	Mairie de Caulnes
	Mercredi 29	Maison intercommunale de Plancoët
	Mercredi 05	Mairie de Plouasne
	Mercredi 12	Maison intercommunale de Broons
MAI	Mercredi 19	Maison intercommunale de Matignon
	Mercredi 26	Mairie de Caulnes
	Mercredi 03	Maison intercommunale de Plancoët
	Mercredi 10	Mairie de Plouasne
	Mercredi 17	Maison intercommunale de Broons
	Mercredi 24	Maison intercommunale de Matignon
	Mercredi 31	Mairie de Caulnes

Vous envisagez de réaliser des travaux d'économies d'énergie dans votre logement, et souhaitez connaître les aides auxquels vous pouvez prétendre ?

Isolation, chauffage, eau chaude, ventilation, énergies renouvelables, Dinan Agglomération vous propose de prendre rendez-vous avec un conseiller en maîtrise de l'énergie, afin de répondre à vos questions.

Prise de rendez-vous au 02.96.87.42.44 ou par mail : infoenergie@dinan-agglomeration.fr



Vous êtes propriétaires occupant ou bailleur et vous êtes éligible au dispositif de l'Anah Maprimerénov'Sérénité (rénovation énergétique ou adaptation du logement).

Vous pouvez rencontrer un opérateur Anah pour vous renseigner sur votre projet et les aides mobilisables.

Prenez rendez-vous au 02.98.96.44.67

Les permanences ont lieu dans les Maisons Intercommunales de Broons, Matignon et de Plancoët, en Mairie d'Evran et de Caulnes, et au siège de Dinan Agglomération.

LE P'TIT CAFÉ DES AIDANTS

Un aidant est un conjoint(e), un parent ou bien un enfant, qui s'occupe ou soutient un proche en situation de dépendance.

Si vous êtes concerné par ce dispositif et que souhaitez une écoute et un soutien d'autres aidants et d'une psychologue (Sylvie Pecqueur), vous pouvez rejoindre le café aux dates notées sur l'affiche.



2022 / 2023

Des rencontres privilégiées animées par Sylvie Pecqueur, psychologue

Pour échanger, partager vos interrogations, vos réflexions, dans un cadre convivial, autour d'un café ou d'un thé.

Pour qui ?

Les personnes qui apportent une aide régulière à un proche en situation de maladie ou de handicap.

TOUS LES PREMIERS LUNDIS DU MOIS, 14H SALLE DU VERGER, SAINT-SOLEN

**2022
LUNDI 5 DÉCEMBRE**

**2023
LUNDI 9 JANVIER
LUNDI 6 FÉVRIER
LUNDI 6 MARS
LUNDI 3 AVRIL
LUNDI 15 MAI
LUNDI 12 JUIN
LUNDI 10 JUILLET**

EN PARTENARIAT AVEC LES CCAS DE LANVALLAY, EVRAN, SAINT-HELEN, LA VICOMTÉ SUR RANCE, PLEUDIHEN SUR RANCE, LES CHAMPS GÉRAUX



Vous pouvez également appeler la Mairie de Lanvallay au 02 96 39 15 06 ou par mail ccas@lanvalay.fr qui transmettra vos coordonnées à la psychologue qui prendra contact avec vous.

Caroline Haycox

06 99 62 74 70

MAISON FRANCE SERVICES EVRAN

Espace numérique



Espace en accès libre
Borne reliée à l'imprimante
Utilisation de manière autonome ou accompagné
Point info à disposition

Ateliers numériques

Des ateliers numériques sont organisés régulièrement sur la commune. Différents thèmes sont proposés afin que vous puissiez devenir autonome sur votre ordinateur, smartphone et tablette. Les ateliers sont gratuits et sur inscription. Cours individuels et personnalisés ou collectifs à 4 ou 5 personnes.



caroline.le-potier@conseiller-numerique.fr

Les partenaires



Espace FRANCE SERVICES

Mairie d'Évran
12, rue de la mairie, 22630 Évran
02 96 27 40 33
evran@france-services.gouv.fr
www.evran.bzh

Horaires d'ouverture

Lundi : 9h - 12h30 / 14h30 - 17h
Mardi : 9h - 12h30
Mercredi : 9h - 12h30 / 14h30 - 17h
Jeudi : 9h - 12h30
Vendredi : 9h - 12h30 / 14h30 - 17h
2ème samedi du mois : 10h - 12h

BESOIN D'UN COUP DE POUCE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ?



France services

Liberté
Égalité
Fraternité

Rendez-vous dans votre guichet France Services afin de bénéficier d'un accompagnement sur diverses démarches du quotidien.

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Plusieurs permanences d'associations et d'institutions ont lieu chaque semaine au sein de l'espace France Services ou au Centre de la Solidarité Départementale afin de vous orienter et vous conseiller au mieux dans vos démarches.

Familles Rurales Côtes d'Armor



Informier et conseiller les usagers sur la gestion de leur budget

2ème mercredi du mois (après-midi)
au Centre de la Solidarité Départementale
sur rendez-vous au 07 69 04 02 37

Service des Impôts aux Particuliers



Le lundi matin à l'espace France Services, sur rdv au 02 96 27 40 33 ou en vous connectant sur votre espace personnel www.impots.gouv.fr

France Renov' : Citémétrie



Informier et conseiller les locataires et les propriétaires sur l'habitat et l'énergie

3ème jeudi du mois (matin)
au Centre de la Solidarité Départementale
sur rendez-vous au 02 96 87 42 44

Services sociaux départementaux Côtes d'Armor le Département

Permanences de plusieurs services
- **assistants sociaux** : mardi matin
- **consultation infantile** : 4ème jeudi du mois (après-midi)
- **puériculture** : 1er et 3ème mardis du mois (matin)

Au Centre de la Solidarité Départementale
sur rendez-vous au 02 96 80 00 80

Point Justice



Conciliateur de justice :
2ème et 4ème mercredis du mois (matin)
Trouver une solution à l'amiable à un différent entre plusieurs parties

À l'espace France Services
sur rendez-vous au 02 96 27 40 33

La Mission Locale du Pays de Dinan



Accompagner les jeunes de 16 à 25 ans sur diverses thématiques du quotidien

1er et 3ème mercredis du mois
au Centre de la Solidarité Départementale
sur rendez-vous au 02 96 85 32 67

ASAD Mené Rance



Service d'aide et d'accompagnement à domicile

Tous les lundis matins
au Centre de la Solidarité Départementale
sans rendez-vous

Le Connétable



Service d'aide et d'accompagnement à domicile

Tous les jeudis matins de semaine impaire
au Centre de la Solidarité Départementale
sans rendez-vous

Centre de la Solidarité Départementale
8 rue de l'hôpital 22630 Évran
(à côté de La Poste)

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT BIOMÉTRIQUE :

- Accompagnement pour pré-demande en ligne.
- Demandes et renouvellements sur rendez-vous (prise de rendez-vous en ligne uniquement)

DÉMARCHAGE ABUSIF ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Attention au démarchage téléphonique et/ou à domicile !

Dinan Agglomération appelle les particuliers à la vigilance !

Méfiance suite à la **recrudescence de démarchage commercial** téléphonique et à domicile pour inciter les particuliers à faire réaliser des travaux d'économie d'énergie sur **les communes de Dinan Agglomération !**

Certaines entreprises proposent des retours sur investissement alléchants voire même des installations « autofinancées » de panneaux photovoltaïques. L'autofinancement, qui fait apparaître un coût final nul pour le particulier, est présenté comme assuré par les aides, des primes et la vente de la production d'électricité. Cependant, la production d'électricité annoncée lors du démarchage est souvent fortement surestimée, les aides ou primes inexistantes.

Des entreprises proposent de venir chez vous réaliser un diagnostic énergétique gratuit et/ou obligatoire, suivi de travaux d'isolation à coût quasiment nul, également assurées par des aides et les économies d'énergie. Rappelons que ces diagnostics n'ont de caractère obligatoire que lors de la vente ou de la mise en location d'un bien immobilier.

Attention, il s'agit d'arguments pour obtenir un rendez-vous à domicile.

En outre, ni l'Espace Conseil France Rénov', ni aucune institution publique officielle (ADEME, Etat,...) n'ont missionné d'entreprise pour quelque démarche commerciale que ce soit. Ces entreprises ne sont pas non plus mandatées par un ministère ou une collectivité territoriale.

Conseils de vigilance

- **Ne divulguez aucune information confidentielle** (N° avis fiscal, N° de référent fiscal, Avis d'imposition, Taxe foncière, Copie de la carte d'identité ,...)
- Ne pas céder à la pression commerciale : ne rien signer, ni payer le jour même.
- En cas de signature lors d'un démarchage téléphonique ou à domicile, la personne bénéficie d'un délai de rétractation de 14 jours, à condition que les travaux n'aient pas commencé (le délai de 14 jours court à partir du moment où l'équipement a été livré à domicile mais n'est toujours pas en cours d'installation → l'**ADIL – Agence Départementale d'Information sur le Logement** - est à votre disposition pour vous aider à vous rétracter. Contact : **02 96 61 50 46**).
- Il n'est pas possible de se rétracter après avoir signé un devis sur un salon d'exposants.
- Exigez un devis précis : décompte détaillé, en quantité et en prix, de chaque prestation avec les références obligatoires et les coûts du crédit à la consommation, s'il vous est proposé.
- Demandez des devis à d'autres entreprises pour pouvoir comparer.
- Privilégiez les entreprises locales et vérifiez que l'entreprise soit « Reconnue Garant de l'Environnement » (RGE), critère indispensable pour bénéficier des aides financières. Un annuaire en ligne des entreprises RGE est disponible sur le site : francerenov.gouv.fr
- Contactez l'Espace Conseil France Rénov' de Dinan Agglomération, service public gratuit mis en place par l'Etat, l'ADEME et la Région, qui pourra étudier le devis, vérifiera l'éligibilité des travaux aux aides financières et apportera un regard objectif et neutre sur la pertinence des travaux proposés. Permanence téléphonique **du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h au 02.96.87.42.44**. ou par mail infoenergie@dinan-agglomeration.fr